



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : AG-INT-539

Déposé le : 28.6.2016

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

Mort annoncée de l'aide financière fédérale aux services de consultation (art15 LEg), quelles conséquences pour le canton de Vaud ?

Texte déposé

20 ans après l'entrée en vigueur de la Loi Fédérale sur l'Égalité, le Conseil fédéral cherche à diminuer son soutien aux services spécifiquement destinés aux femmes et va induire un report de charge pour les cantons. Alors qu'à l'heure actuelle plus de 300'000 femmes sont en situation de sous-emploi dans notre pays.

En mars dernier, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) a annoncé sa décision de modifier l'ordre de priorité en matière d'octroi des aides financières prévues à l'art. 15 de la Loi sur l'égalité (LEg). Suivant le nouvel Ordre de priorité, l'ensemble des moyens financiers alloués en application de l'article 15 LEg sera transféré au bénéfice de l'art. 14 LEg.

Cela signifie que les services de consultation qui travaillent spécifiquement pour conseiller les femmes dans la vie professionnelle ainsi que de les assister en matière de réinsertion professionnelle après avoir interrompu leur activité lucrative pour se consacrer à des tâches familiales ne seront plus soutenus financièrement dans leurs activités. Les instruments mis en place par ces services ont fait leurs preuves principalement dans les domaines d'action visant à combattre la pénurie de personnel qualifié.

Dans les faits, la modification consiste en la suppression dès 2019 de l'aide financière aux services de consultation, avec une baisse de 25% dès 2017 et de 50% dès 2018. Onze services de consultations régionaux répartis à travers toute la Suisse sont touchés.

Les autorités fédérales avancent l'argument des doublons existant avec des offres cantonales en matière d'orientation professionnelle et conseils en carrière ou les offices régionaux de placement (ORP). Or il semble que ces offices n'ont pas les outils pour donner une expertise genre apportée par les services de consultation. Il s'agit de compétences particulières dans la connaissance des discriminations liées aux salaires, mais aussi lors de grossesse et de maternité, au moment des promotions professionnelle, ainsi qu'à l'accès à la formation continue ou lors de licenciements.

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Les divers points soulevés par cette modification de la loi fédérale nous incitent à poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. A ce jour, combien de services de consultation au sens de l'art.15 LEg offrent des prestations d'accompagnement sur le canton de Vaud ? Lesquels sont voués à disparaître suite à la décision du Conseil fédéral ? Et avec quelles conséquences ?
2. A ce jour, combien de personnes ont bénéficié et bénéficient encore des prestations proposées par les services de consultation vaudois ? Et avec quels résultats sur l'employabilité des bénéficiaires ?
3. Est-ce que le Conseil d'état a évalué le transfert de mission des prestations de ces services de consultation vers des services cantonaux (Bureau cantonal de l'égalité entre femmes et hommes, ORP) ?

Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



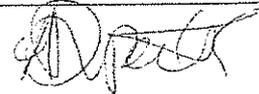
Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Dupontet Aline

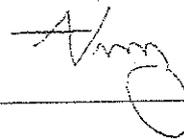
Signature :



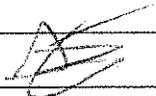
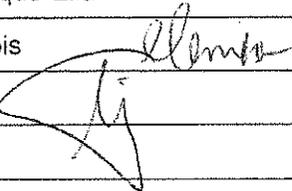
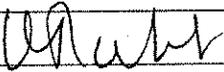
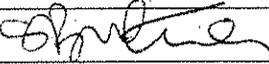
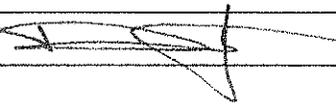
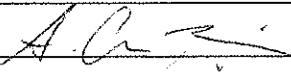
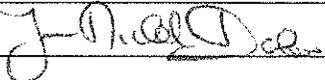
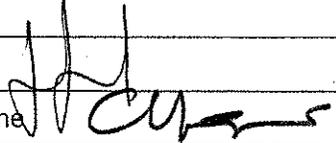
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Vuarnoz Annick

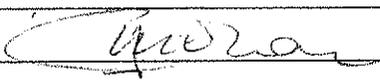
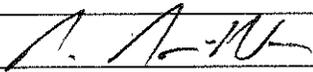
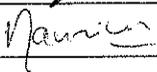
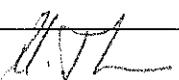
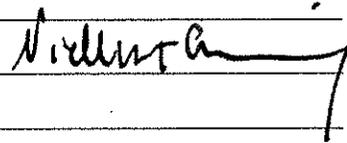
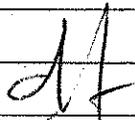
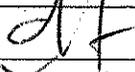
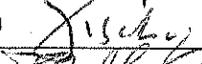
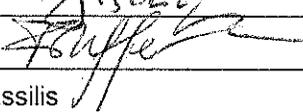
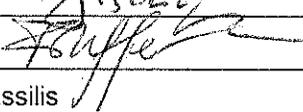
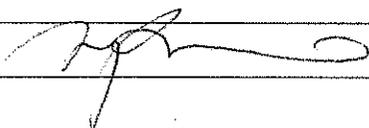
Signature(s) :



Liste des députés signataires – état au 28 juin 2016

Ansermet Jacques	Christin Dominique-Ella	Eggenberger Julien 
Attinger Doepper Claire	Clément François 	Ehrwein Nihan Céline
Aubert Mireille 	Clivaz Philippe	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Collet Michel	Favrod Pierre-Alain
Ballif Laurent	Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Bendahan Samuel 	Courdesse Régis	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre	Creteigny Gérald	Freymond Cantone Fabienne 
Bezençon Jean-Luc	Creteigny Laurence	Gander Hugues 
Blanc Mathieu	Croci-Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Bolay Guy-Philippe	Crottaz Brigitte 	Germain Philippe
Bonny Dominique-Richard	Cuérel Julien	Glauser Nicolas
Bory Marc-André	De Montmollin Martial	Golaz Olivier
Bovay Alain	Debluë François	Grandjean Pierre
Buffat Marc-Olivier	Décosterd Anne	Grobéty Philippe
Butera Sonya 	Deillon Fabien	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Démétriadès Alexandre 	Haldy Jacques
Capt Gloria	Desmeules Michel	Hurni Véronique
Chapalay Albert	Despot Fabienne	Induni Valérie
Chappuis Laurent	Devaud Grégory	Jaccoud Jessica
Cherubini Alberto 	Dolivo Jean-Michel 	Jaquet-Berger Christiane 
Cherbuin Amélie 	Donzé Manuel	Jaquier Remy
Chevalley Christine	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Chevalley Jean-Rémy	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chollet Jean-Luc	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf
Christen Jérôme	Duvoisin Ginette 	Keller Vincent

Liste des députés signataires – état au 28 juin 2016

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Rydlo Alexandre 
Krieg Philippe	Oran Marc 	Schaller Graziella
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schobinger Bastien
Lio Lena	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier 	Pillonel Cédric	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale 	Podio Sylvie	Stürner Felix
Marion Axel	Probst Delphine 	Surer Jean-Marie
Martin Josée	Randin Philippe 	Thalmann Muriel 
Mattenberger Nicolas 	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Rau Michel	Tosato Oscar
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice 
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Trollet Daniel 
Meldem Martine	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean 
Melly Serge	Rezso Stéphane	Uffer Filip 
Meyer Roxanne	Richard Claire	Venizelos Vassilis 
Miéville Laurent	Riesen Werner	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Volet Pierre
Modoux Philippe	Romano Myriam 	Vuarnoz Annick
Mojon Gérard	Roulet Catherine 	Vuillemin Philippe
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Züger Eric